

FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

Les 25 et 26 février 2023 à CHAMPAGNE

- Conditions de participation :

1. Compétition **ouverte à tous les joueurs et joueuses** licencié(e)s
2. **(Gratuit pour les participants au Critérium Fédéral)**
3. Réservés aux joueurs et joueuses ayant un nombre de points inférieurs à 1600 (masculin) et 1300 (féminin)
4. Les poussins ne peuvent pas participer.
5. Les Tableaux : (par poule de 3 et les 3 joueurs sont qualifiés pour le tableau final). En fonction du nombre d'inscrits, possibilité de faire un classement intégral de 1 à 8.
6. L'épreuve se déroule en 3 échelons (départemental, Régional et National).
7. **L'échelon Régional se déroulera les 22 et 23 avril 23 à AIZENAY (85)**
Tableaux H12 H15 F9 F12 le samedi et Tableaux H8 H10 F5 F7 le dimanche

SAMEDI 25 février 2023	
TABLEAUX MESSIEURS	TABLEAUX DAMES
H15 : Classés 13 – 14 – 15	F12 : Classées 10 – 11 – 12
H12 : Classés 11 – 12	F9 : Classées 8 – 9
DIMANCHE 26 février 2023	
H10 : Classés 9 – 10	F7 : Classées 6 – 7
H8 : Classés 5 – 6 – 7 – 8	F5 : Classées 5

Inscriptions sous SPID - Espace mon club- Sportifs-Engagements. Jusqu'au 18 février 2023

(Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date)

Les horaires de pointage (fonctions du nombre d'engagés par tableau) seront envoyés le lundi 20 février à tous les clubs et disponibles sur le site du Comité.

Forfait non excusé après le jeudi 23 février – 12h00 : amende de 25 €.
(L'envoi d'un certificat médical évitera cette amende)

Michel Vigneron
Tél : 0607252425
vigneron.michel@orange.fr